



LIVRET D'ACCUEIL

FORMATION EN PRESENTIEL et/ou DISTANCIEL





Bonjour,

L'équipe de The English School est ravie de vous accueillir et vous accompagner dans votre parcours de formation. Dans ce Livret d'Accueil, vous trouverez les informations pour vous familiariser avec notre structure, nos services et le dispositif mis en place pour vous accompagner tout au long de votre formation. Que vous soyez un apprenant débutant ou expérimenté, notre objectif est de vous offrir une expérience d'apprentissage enrichissante et de qualité.

Agnès & Dan



contact@englishschoolblaye.com

<https://englishschoolblaye.com>

06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18

7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

- Formation professionnelle en anglais
- Soutien scolaire
- Anglais pour les loisirs/voyages

Daniel Brown N° SIRET : 813 831 435 000 33

Agnès Dartigolles N° SIRET : 819 768 458 00047



Sommaire

1. Notre organisme de formation
- 1.1 Notre offre de formation
- 1.2 Notre engagement qualité

2. Notre équipe
3. Nos méthodes pédagogiques
4. L'organisation des séances
5. Nos moyens techniques

L'organisation de votre formation :

6. Horaires et accès aux ressources documentaires et pédagogiques
7. Présence, assiduité
8. Les modalités de suivi et d'évaluation des compétences
9. Votre satisfaction nous importe!
10. Vos contacts

11. Règlement intérieur
12. Gestion du handicap
13. Sécurité des locaux



contact@englishschoolblaye.com

<https://englishschoolblaye.com>

06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18

7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

- Formation professionnelle en anglais
- Soutien scolaire
- Anglais pour les loisirs/voyages

Daniel Brown N° SIRET : 813 831 435 000 33

Agnès Dartigolles N° SIRET : 819 768 458 00047





1. Notre organisme de formation



The English School est un organisme de formation professionnelle créée en 2022, spécialisé principalement dans l'apprentissage de l'anglais mais aussi du français (FLE)

■ 1.1 Notre offre de formation

Nos formations sont dispensées en présentiel dans notre école, sur site ou en classe virtuelle : Elles se déroulent en cours collectifs d'un effectif maximum de 5 personnes ou en cours privés, individualisés et sur mesure.

L'ensemble de nos programmes de formation sont disponibles sur le site <https://theenglishschoolblaye.com>. A titre d'exemple, voici quelques domaines de compétences proposés :

- Anglais général : remise à niveau, approfondissement
- Anglais professionnel
- Anglais accueil et tourisme
- Anglais commerce des vins
- Anglais dégustation des vins
- Anglais pour voyager....
- Formations FLE (A1.1 à B2)

■ 1.2 Notre engagement qualité

The English School propose des formations certifiées Qualiopi, garantissant la validité et la qualité du processus de déroulement des actions de formations ainsi que l'éligibilité au financement CPF ; permettant la certification de votre formation.

Notre engagement qualité comprend les éléments suivants :

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation
- La prise en compte des appréciations rendues par les apprenants afin d'améliorer constamment ses formations
- L'évaluation de la qualité de la formation
- Un questionnaire de satisfaction sur la formation.
- Une copie de votre niveau certifié en anglais (pour les formations qui incluent un test certifié).
- Une attestation de votre niveau (sur demande)



contact@englishschoolblaye.com

<https://englishschoolblaye.com>

06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18

7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

- Formation professionnelle en anglais

- Soutien scolaire

- Anglais pour les loisirs/voyages

Daniel Brown N° SIRET : 813 831 435 000 33

Agnès Dartigolles N° SIRET : 819 768 458 00047



2. Notre équipe

Daniel
Brown

Agnès
Dartigolles

*Daniel Brown et Agnès Dartigolles sont les:
référénts pédagogiques
référénts handicaps
référénts administratifs
référénts internet / technique

The English School Blaye a été créé en 2022 par Dan Brown et Agnès Dartigolles, nous avons mis en commun nos compétences afin de vous proposer les formations les mieux adaptées à vos besoins.

Nous avons de nombreuses années d'expérience dans l'enseignement de l'anglais. Nous sommes soit natifs d'un pays anglophone ou avons vécu plusieurs années dans un pays anglophone, faisons connaissance :

Daniel Brown

*Bonjour, je suis Dan, formateur et gérant de The English School à Blaye ! Après avoir terminé mon Master en Philosophie du Langage à l'Université de Bristol en Angleterre, j'ai suivi une formation professionnelle et travaillé en tant que comptable et auditeur pour l'Audit Commission et le National Audit Office à Londres pendant 7 ans. J'ai rencontré ma femme française à Londres et nous avons décidé de déménager en France. Je suis devenu professeur d'anglais en langues étrangères et j'ai enseigné l'anglais en France depuis 2009 pour diverses entreprises et organismes de formation tels que Wall Street, l'Université du temps libre, Jeremy Wainstead Conseil et Formation et DAKIT formation. J'ai également enseigné pour l'Education Nationale auprès d'élèves de 5ème, 3ème, et première. J'ai travaillé aussi pour des centres de formation multimétiers auprès d'élèves de BTS, et Bac Pro. Je suis passionné de vin et j'ai réussi l'examen WSET niveau 3 avec mérite – alors si vous voulez parler de vin ou d'autres sujets, n'hésitez pas !
See you soon !*

Agnès Dartigolles

*Hello, je suis Agnès, formatrice et gérante de The English School à Blaye!
J'ai été professeur certifiée en lycée pendant 24 ans, j'ai enseigné à des élèves de seconde, première, terminale et BTS en formation initiale et par apprentissage.
J'ai un BTS commerce international et une licence LEA (langues étrangères appliquées)
J'ai travaillé plusieurs années aux États-unis.
J'ai également géré des gîtes pendant 10 ans, ce qui m'a permis de rencontrer des personnes du monde entier.*



contact@englishschoolblaye.com

<https://englishschoolblaye.com>

06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18

7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

- Formation professionnelle en anglais

- Soutien scolaire

- Anglais pour les loisirs/voyages

Daniel Brown N° SIRET : 813 831 435 000 33

Agnès Dartigolles N° SIRET : 819 768 458 00047





3. NOS MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nous utilisons une méthode active par le biais de jeux de rôles, de simulations de situations de la vie quotidienne et professionnelle liées au domaine d'activité des apprenants.

Nos formations sont basées sur le référentiel des compétences langagières du Cadre Européen Commun et adaptées aux besoins individuels de l'apprenant

Cette méthode encourage la prise de parole, en mobilisant les acquis et ainsi facilite la mémorisation et l'appropriation du lexique général professionnel ou technique, favorise l'autonomie et accroît la confiance en soi.

4. L'ORGANISATION DES SÉANCES

Chaque formation, qu'elle soit en présentiel et/ou en distanciel, s'organise autour d'une alternance de séquences grammaticales et/ou pratiques à partir de différents supports didactiques :

Exercices d'application basés sur l'étude de documents adaptés ou authentiques

Exercices structurés pour pratiquer la production orale et les expressions standards ou questions ouvertes.

Mises en situation professionnelle sous forme de scénarios

Retours d'expériences de situations vécues

Les travaux font l'objet d'un corrigé par le Formateur, d'apports pédagogiques et/ou de débats sur des cas concrets.

À la fin de la séance, des travaux complémentaires sont proposés pour consolider les sujets vus pendant le cours. Il peut s'agir d'un exercice conçu pour être autocorrigé afin de faciliter le processus de révision et d'apprentissage.



contact@englishschoolblaye.com

<https://englishschoolblaye.com>

06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18

7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

- Formation professionnelle en anglais
- Soutien scolaire
- Anglais pour les loisirs/voyages

Daniel Brown N° SIRET : 813 831 435 000 33

Agnès Dartigolles N° SIRET : 819 768 458 00047



5. NOS MOYENS TECHNIQUES

Formations en présentiel

La formation en présentiel se déroule dans nos locaux situés au 7 place de la Victoire, à Blaye. Des places de stationnement gratuites sont disponibles devant l'école et à quelques mètres Cours Vauban.

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap :



Pour les personnes à mobilité réduite, la salle d'accueil située au rez-de-chaussée a été conçue pour être transformée en salle de classe, la porte d'entrée est adaptée pour permettre l'accès des fauteuils roulants. À leur arrivée, les personnes ayant besoin d'assistance doivent sonner à la porte pour obtenir de l'aide.

Avant le début de la formation, nous encourageons les personnes en situation de handicap à nous faire part de leurs besoins spécifiques afin de procéder aux ajustements nécessaires.

L'adresse du lieu de formation et les modalités d'accessibilité sont indiquées sur votre convocation et également disponibles sur notre site :

<https://englishschoolblaye.com/contact/>

Pour votre confort, vous êtes invité(e) à vous présenter à l'adresse indiquée sur votre Convocation de formation 15 minutes avant l'heure de début de la session afin d'être guidé(e) vers la salle de formation.

L'équipement de nos salles de formation

Nos salles peuvent accueillir jusqu'à 5 élèves et sont équipées de tableaux blancs, d'écrans, de matériels multimédias, et d'accès internet.

Formations en classe virtuelle / à distance

La formation en classe virtuelle se déroule sur la plate-forme web Zoom : une plateforme permettant le travail en groupe ou en individuel, le partage de notes, d'images, d'audio pour les exercices de compréhension, de vidéos...

Cet environnement d'enseignement et d'apprentissage recrée à distance les conditions d'une formation en salle et permet notamment de:

- Echanger avec le Formateur et les autres participants
- Visualiser les supports multimédias
- Télécharger des documents et ressources pédagogiques conseillés par le Formateur
- Réaliser des travaux collectifs ou en ateliers en sous-groupes suivis en direct par le Formateur
- Accéder à des outils pédagogiques ou de répondre à des sondages en ouverture ou fermeture de séquences d'apprentissage afin d'évaluer les acquis, lancer des débats ou reformuler les nouvelles connaissances.

Les accès pour la connexion à la plate-forme classe virtuelle sont envoyées par mail.

Un Guide de connexion est joint à votre Convocation et est aussi téléchargeable sur notre site :

<https://englishschoolblaye.com/formations-en-ligne/>



contact@englishschoolblaye.com

<https://englishschoolblaye.com>

06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18

7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

- Formation professionnelle en anglais

- Soutien scolaire

- Anglais pour les loisirs/voyages

Daniel Brown N° SIRET : 813 831 435 000 33

Agnès Dartigolles N° SIRET : 819 768 458 00047





6. L'ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

L'ORGANISATION DE VOTRE FORMATION :

HORAIRES ET ACCES AUX RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET PEDAGOGIQUES

Horaires et modalités d'organisations

Les horaires de formation, le planning indiquant les dates et durées, heures et lieux de rendez-vous pour chaque séance en présentiel et/ou distanciel sont indiqués sur votre convocation.

Un planning est établi indiquant les dates, durées, heures et lieux de rendez-vous pour chaque séance de la formation en présentiel et/ou distanciel.

Les séances durent généralement de 1 à 2 heures.

Matériel et ressources documentaires

Pour les formations en présentiel, vous devrez vous munir de matériel pour prendre des notes ou de votre ordinateur.

- Les ressources fournies pendant le cours sont disponibles en ligne via notre site Web ou sur demande par courrier électronique. Une copie électronique des ressources peut également être transférée sur votre clé USB

Pour les formations en distanciel (classe virtuelle), en début de formation, le formateur remet un document expliquant les modalités d'accès et le fonctionnement de la plate-forme. Selon le programme de formation, vous y trouverez:

- Les ressources documentaires fournies par votre Formateur, téléchargeables sur notre site Web
- Les liens des sites web permettant la réalisation d'exercices d'application ou la lecture de leurs contenus.
- Les notes prises pendant le cours dans la rubrique « discussion/chat » seront envoyées par email à l'apprenant après la séance.

Formations intensives



Pour les formations intensives, des pauses sont prévues le matin et l'après-midi. Les repas sont pris à l'extérieur du centre de formation (des commerces et lieux de restauration se trouvent à proximité immédiate de notre centre).

Ressources pédagogiques complémentaires

Les personnes inscrites à une formation auprès de notre centre ont accès à tout moment à un ensemble de liens en complément de la formation, disponibles sur le site <https://englishschoolblaye.com> rubrique « Outils Pédagogiques »

Les codes d'accès et modalités pour utiliser ces espaces sont fournis en début de formation

En cas de difficultés d'accès ou pour toute autre question relative, contactez l'un de nos référents.





7. L'ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

L'ORGANISATION DE VOTRE FORMATION : 7. VOTRE PRÉSENCE ET ASSIDUITÉ

Vous devez être présent aux horaires convenus avec votre Formateur. En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais le formateur en charge de votre cours à The English School.

Les cours collectifs « Soutien scolaire et anglais loisirs et voyages » sont organisés selon le calendrier scolaire et ont lieu chaque semaine (hors vacances scolaires) à horaire fixe. En cas d'absence du fait de l'apprenant, il n'est pas prévu de cours de remplacement. En cas d'absence du formateur, une session de rattrapage peut être organisée.

Les dates et heures des cours sont fixées au début du premier trimestre.

Pour les cours particuliers, les cours financés par une entreprise ou ceux relevant du CPF, le contrôle de l'assiduité des apprenants est obligatoire et est matérialisé par sa signature de la feuille de présence à chaque séance.

En présentiel, la signature de la feuille présence peut être faite sur document papier. Pour les cours en ligne, la feuille d'émargement est envoyée et signée électroniquement.

*Si, à l'avenir, la feuille d'émargement devient dématérialisée, un relevé de connexion sur la plateforme appropriée sera également fourni aux apprenants et aux financeurs de la formation sur demande.

FEUILLE D'EMERGEMENT

Identification du prestataire de formation
THE ENGLISH SCHOOL, 7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

Daniel Brown (N° SIRET : 813 831 435 000 33), Agnès Dartigolles (N° SIRET : 819 768 458 00047)
Enregistrés auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) Nouvelle Aquitaine.

Formation
Intitulé de l'action de formation : Perfectionnement en Anglais et test certifiant final

Dates de la formation : 01/10/2024 au 31/03/2024

Durée en heures : 20 heures + 1heure de test certifiant

Lieu du stage : THE ENGLISH SCHOOL, 7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

NOM & PRENOM du stagiaire	03/01/2024 10h-11h30	10/01/2024 10h-11h30	17/01/2024 10h-11h30	Signature
M. DUPONT, Alan	<i>Signature</i>	<i>Signature</i>	<i>Signature</i>	<i>Signature</i>
NOM & PRENOM du formateur				
Mme. SMITH, Amy	<i>Signature</i>	<i>Signature</i>	<i>Signature</i>	<i>Signature</i>

Signature et cachet du prestataire de formation :
Signature

contact@englishschoolblaye.com
https://englishschoolblaye.com
06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18
7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

Formation professionnelle en anglais
- Soutien scolaire
- Anglais pour les loisirs/voyages



contact@englishschoolblaye.com

https://englishschoolblaye.com

06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18

7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

- Formation professionnelle en anglais

- Soutien scolaire

- Anglais pour les loisirs/voyages

Daniel Brown N° SIRET : 813 831 435 000 33

Agnès Dartigolles N° SIRET : 819 768 458 00047



8. L'ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

L'ORGANISATION DE VOTRE FORMATION : 8. LES MODALITES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES COMPETENCES

**Formation en présentiel
et/ou en distanciel (classe virtuelle)**

Cours privés ou professionnels CPF

Pour les formations financées via le CPF, l'évaluation des acquis est faite par les formateurs en début, pendant et en fin de formation. Le CPF exige une évaluation indépendante et certifiée de type CLOE ou TCF. Cette évaluation se déroule de manière dématérialisée et individuelle sur la plateforme de l'organisme de contrôle qui transmet électroniquement au candidat le résultat certifié.

Cours privés ou professionnels non-CPF

Pour les formations privées autofinancées /non financées via le CPF, une évaluation des acquis est réalisée en début, pendant, et fin de formation par notre équipe de formateurs.

Une attestation de fin de formation (non certifiée) peut être fournie sur demande, détaillant le nombre d'heures de formation réalisées.

*Cette attestation est un document d'information et ne peut être considérée comme un niveau officiel certifié.

Si un niveau certifié est demandé (par exemple TOEIC, CLOE ou DELF, TCF), celui-ci peut être organisé en présentiel, ou via une plateforme en ligne.

**supplément d'inscription.

The image shows two documents. On the left is a TOEIC Institutional Score Report for 'Family Name Procureur' with scores of 400 in Listening and 115 in Reading, totaling 515. On the right is a 'Certification CLOE Anglais' document with a large red 'EXEMPLE' watermark. It shows a score of A2+ and a bar chart for 'ÉCRIT' (Writing) skills.

Cours collectifs:

Les cours collectifs de soutien scolaire et d'anglais collectif pour les loisirs et les voyages sont considérés comme une activité de développement personnel, et aucune évaluation finale des acquis n'est prévue: cependant si un apprenant souhaite évaluer son niveau, cela peut se faire sur rendez-vous via un test en ligne ou un test informel avec l'un de nos formateurs.

Si un niveau certifié est demandé (par exemple TOEIC, CLOE ou DELF, TCF), celui-ci peut être organisé en présentiel, ou via une plateforme en ligne.

**supplément d'inscription.

The image shows a 'QUESTIONNAIRE PREALABLE A TOUTE FORMATION EN LANGUE ETRANGERE' form. It includes fields for personal information, contact details, and a table for language objectives. The table has columns for 'Niveau actuel', 'Niveau souhaité', and 'Dates de la formation'. There are also checkboxes for 'Apprentissage par compétences' and 'Apprentissage par objectifs'.



contact@englishschoolblaye.com
<https://englishschoolblaye.com>
 06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18
 7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

- Formation professionnelle en anglais
 - Soutien scolaire
 - Anglais pour les loisirs/voyages
 Daniel Brown N° SIRET : 813 831 435 000 33
 Agnès Dartigolles N° SIRET : 819 768 458 00047



9. Evaluation de satisfaction

En fin de formation en présentiel ou en distanciel, il vous est demandé de répondre à une enquête de satisfaction.

Celle-ci vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre Formateur.

Les appréciations formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du Formateur au regard des autres sessions réalisées.

The English School dispose d'un processus de qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

L'évaluation de satisfaction des apprenants se déroule en remplissant un questionnaire papier en fin de formation. Dans le cas d'une formation en ligne, elle peut être communiquée et complétée par email.

Des enquêtes de satisfaction sont également adressées aux organismes financeurs lorsqu'une formation n'est pas financée sur les fonds propres de l'apprenant.



GRILLE DE SATISFACTION STAGIAIRE

Raison sociale de l'organisme de formation : The English School, Blaye
Adresse : 7 Place de la Victoire, 33390, Blaye

Stagiaire : _____
Intitulé de la formation : Perfectionnement en Anglais
Qui s'est déroulée du : _____ au _____
Intervenant(s) : _____

Légende:
1 Non satisfait / 2 Peu satisfait / 3 Satisfait / 4 Très satisfait

	1	2	3	4
Concernant le rythme de la formation, vous êtes :				
Concernant la communication des objectifs et l'organisation de la formation, vous êtes :				
Concernant le contenu de la formation, vous êtes :				
Concernant les conditions matérielles de la formation, vous êtes :				
Les informations transmises par le formateur, étaient-elles claires ?				
Concernant la pédagogie du formateur et l'exploitation des supports pédagogiques, vous êtes :				
Concernant la prise en compte de vos attentes, vous êtes :				

QUELLE NOTE DE SATISFACTION POURRIEZ-VOUS ATTRIBUER A VOTRE FORMATION ?

Note: ____ /10

VOTRE AVIS COMPTE !

Avez-vous des observations? Des suggestions d'amélioration?

.....

.....

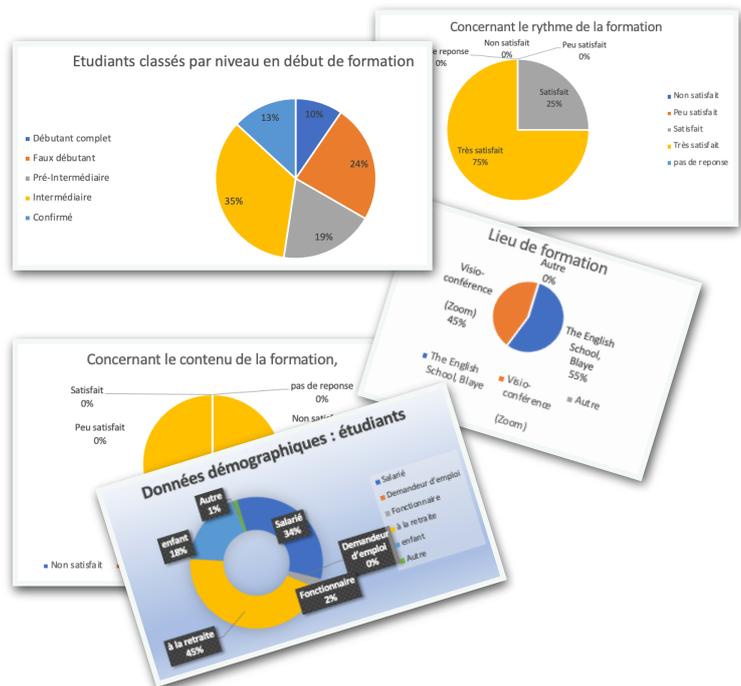
Le stagiaire
Date: _____
Signature _____



contact@englishschoolblaye.com
https://englishschoolblaye.com
06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18
7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE



- Formation professionnelle en anglais
- Soutien scolaire
- Anglais pour les loisirs/voyages



N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire!



contact@englishschoolblaye.com
https://englishschoolblaye.com
06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18
7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

- Formation professionnelle en anglais
- Soutien scolaire
- Anglais pour les loisirs/voyages
Daniel Brown N° SIRET : 813 831 435 000 33
Agnès Dartigolles N° SIRET : 819 768 458 00047





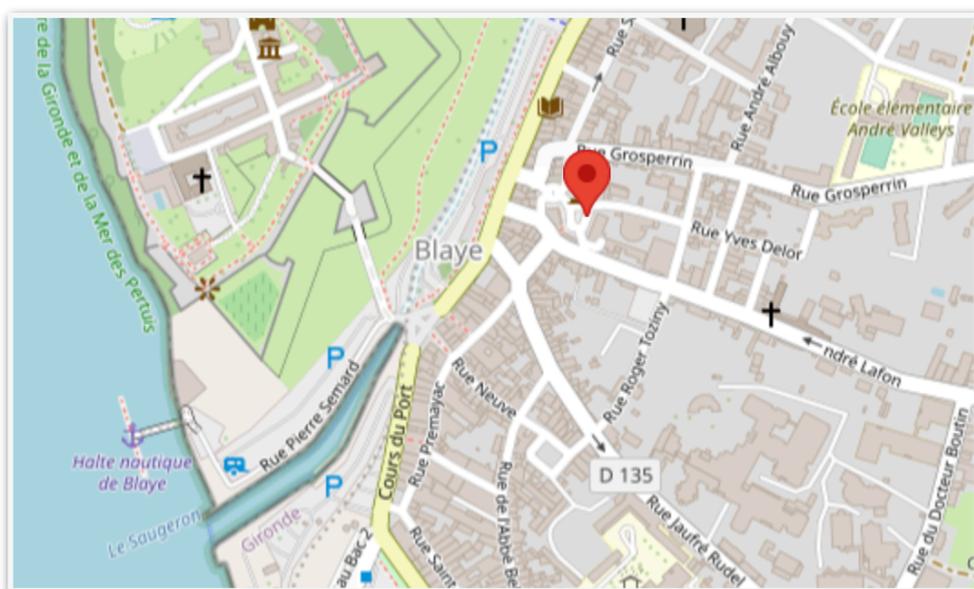
10. VOS CONTACTS

Où nous trouver ?

7 Place de la Victoire – 33390 BLAYE

Email : contact@englishschoolblaye.com

Phone : 06 02 15 72 18 Daniel Brown
06 11 18 54 19 Agnès Dartigolles



Daniel Brown & Agnès Dartigolles sont les:
référénts pédagogiques
référénts handicaps
référénts administratifs
référénts internet / technique



contact@englishschoolblaye.com

<https://englishschoolblaye.com>

06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18

7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

- Formation professionnelle en anglais
- Soutien scolaire
- Anglais pour les loisirs/voyages

Daniel Brown N° SIRET : 813 831 435 000 33

Agnès Dartigolles N° SIRET : 819 768 458 00047



Bases du Règlement Intérieur

Le présent Règlement Intérieur a été établi au lancement de l'organisme de formation: The English School, Blaye, 01 Janvier 2023. Il a été actualisé en fonction de l'évolution de la législation, et notamment des dispositions du Décret 2019-1143 du 07 novembre 2019. Il obéit aux dispositions des articles L.6352-3 et 5 et R.6352-1 à 15 du Code du Travail. Les sanctions pénales sont exposées en articles L.6355-8 et 9 du Code du Travail. Ce Règlement Intérieur est disponible et consultable par tout stagiaire avant son entrée en formation

Article 1 – Objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Il a pour objet de rappeler à chacun ses droits et ses devoirs afin d'organiser la vie durant le stage de formation dans l'intérêt de tous.

Article 2 – Règles générales d'hygiène et de sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène.

Toutefois, conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Article 3 – Maintien en bon état du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite.

Article 4 – Utilisation des machines et du matériel

Les machines et le matériel ne doivent être utilisés qu'en présence d'un formateur.

Toute anomalie dans le fonctionnement des machines et du matériel et tout incident doivent être immédiatement signalés au formateur qui a en charge la formation suivie.

Article 5 – Consigne d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de manière à être connus de tous les stagiaires.

Article 6 – Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme.

Conformément à l'article R 6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans l'organisme de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable du centre de formation auprès de la caisse de sécurité sociale

Article 7 – Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme, l'entreprise ou le centre de formation, ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées. De la même façon, pour les formations à distance, il est interdit de se présenter en état d'ivresse à la formation.

Article 8 – Accès et distribution des boissons

Les stagiaires, en centre de formation, à l'organisme ou en entreprise, auront accès au moment des pauses fixées aux boissons non alcoolisées, fraîches ou chaudes.

De la même façon, pour les formations à distance, les stagiaires auront accès lors des pauses fixées aux boissons non alcoolisées de son choix dont ils disposent mais par leurs propres moyens.

Article 9 – Interdiction de fumer

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les salles de dispensation des formations.



contact@englishschoolblaye.com

<https://englishschoolblaye.com>

06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18

7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

- Formation professionnelle en anglais

- Soutien scolaire

- Anglais pour les loisirs/voyages

Daniel Brown N° SIRET : 813 831 435 000 33

Agnès Dartigolles N° SIRET : 819 768 458 00047





11. REGLEMENT INTERIEUR

Article 10 – Horaires – Absence et retards

Les horaires de stage sont fixés par le responsable de l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires soit par voie d'affichage, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du planning de formation.

Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage sous peine de l'application des dispositions suivantes: en cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le formateur ou le secrétariat de l'organisme qui a en charge la formation et s'en justifier. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles précisées par le responsable de l'organisme de formation de l'organisme ;

Toute absence doit être justifiée au moins 48 heures avant le cours (sauf cas de force majeure)

Lorsque les stagiaires sont des salariés en formation dans le cadre du plan de formation, l'organisme doit informer préalablement l'entreprise de ces absences. Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires ;

en outre, pour les stagiaires demandeurs d'emploi rémunérés par l'État ou une région, les absences non justifiées entraîneront, en application de l'article R 6341-45 du Code du Travail, une retenue de rémunération proportionnelle à la durée des dites absences.

Article 11 –Engagement des stagiaires

Les feuilles de présence et bilans

Les stagiaires sont tenus de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, l'attestation de présence, en milieu de stage le bilan de départ, intermédiaire, et en fin de stage le bilan de formation ainsi que l'attestation de suivi de stage.

Assiduité

Il est toléré trois annulations/reports de cours dans le cadre d'une formation supérieure ou équivalente à 6 mois, sous réserve d'un motif et d'un délai de report raisonnable. Dans le cas contraire, des mesures pourront être prises, en accord avec la Direction des stagiaires et le formateur dans le cas de stagiaires salariés. Dans le cas de stagiaires individuels, The English School, Blaye et le formateur prendront ensemble des mesures.

Les objectifs et évaluations

Les stagiaires sont tenus de valider et signer les fiches d'objectifs, de scénario, et d'évaluations partagées par le formateur.

Le programme de formation

Dans le cadre d'une formation certifiante, financée par le CPF, les stagiaires s'engagent à une adaptation de leur programme au référentiel du test certifiant.

Le test certifiant / évaluation en fin de parcours de formation

Les stagiaires en langue étrangère devront passer en fin de formation un test de langage ou dans le cadre d'une formation certifiante, financée par le CPF ;

Les stagiaires seront également évalués par leur formateur en fin de parcours

Article 12 –Cas de force majeure

Le stagiaire peut rompre le contrat en cas de force majeure dûment reconnue.

Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont payées à due proportion de leur valeur
Art L- 6353-7 du Code du travail

Article 13- Accès à l'Organisme

Sauf autorisation expresse du responsable de l'organisme de formation, les stagiaires ayant accès à l'organisme pour suivre leur stage ne peuvent:

y entrer ou y demeurer à d'autres fins;
y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou au stagiaires.

Article 14 – Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

Article 15 – Information et affichage

La circulation de l'information se fait par affichage ou par e-mail. La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de l'organisme.



contact@englishschoolblaye.com

<https://englishschoolblaye.com>

06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18

7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

- Formation professionnelle en anglais

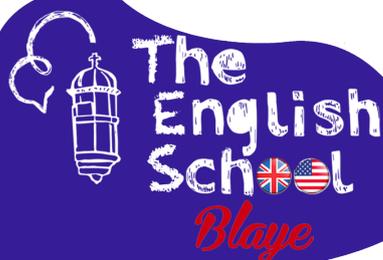
- Soutien scolaire

- Anglais pour les loisirs/voyages

Daniel Brown N° SIRET : 813 831 435 000 33

Agnès Dartigolles N° SIRET : 819 768 458 00047





11. REGLEMENT INTERIEUR

Article 16 – Responsabilité de l’organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires
L’organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte.

Article 17 – Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l’organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l’objet de l’une ou l’autre des sanctions ci-après par ordre croissant d’importance :

Avertissement écrit par Daniel Brown ou Agnès Dartigolles de The English School, Blaye ;

Exclusion définitive de la formation

Article 18 – Entretien préalable à une sanction et procédure.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui. Lorsque l’organisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l’intéressé contre décharge en lui indiquant l’objet de la convocation, la date, l’heure et le lieu de l’entretien, sauf si la sanction envisagée n’a pas d’incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Au cours de l’entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l’organisme de formation. La convocation mentionnée à l’article précédent fait état de cette faculté. Lors de l’entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire : celui-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.

Lorsqu’une mesure conservatoire d’exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l’organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l’agissement fautif à l’origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n’ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu’il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s’expliquer devant une Commission de discipline. La sanction ne peut intervenir moins d’un jour franc ni plus de 15 jours après l’entretien où, le cas échéant, après avis de la commission de discipline

Elle fait l’objet d’une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme lettre recommandée, ou d’une lettre remise contre décharge. L’organisme de formation informe concomitamment l’employeur, et éventuellement l’organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise dans le cas de stagiaire salarié ou demandeur d’emploi.

Article 19 – Représentation des stagiaires

Lorsqu’un stage a une durée supérieure à 500 heures, il est procédé à l’élection d’un délégué titulaire et d’un délégué suppléant en scrutin uninominal à deux tours. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles, sauf les détenus admis à participer à une action de formation professionnelle.

L’organisme de formation organise le scrutin qui a lieu pendant les heures de formation, au plus tôt 20 heures, au plus tard 40 heures après le début du stage. En cas d’impossibilité de désigner les représentants des stagiaires, l’organisme de formation dresse un PV de carence qu’il transmet au préfet de région territorialement compétent.

Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu’ils cessent, pour quelque cause que ce soit de participer à la formation.

Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin de la session de formation, il est procédé à une nouvelle élection dans les conditions prévues aux articles R.6352-9 à R.6352-12.

Les représentants des stagiaires font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l’organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d’hygiène et de sécurité et à l’application du règlement intérieur.

Fait à Blaye, le 12/07/2023

Daniel Brown & Agnès Dartigolles
(Gérants de The English School, Blaye)

Dernière mise à jour, le 14/05/2025



contact@englishschoolblaye.com

<https://englishschoolblaye.com>

06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18

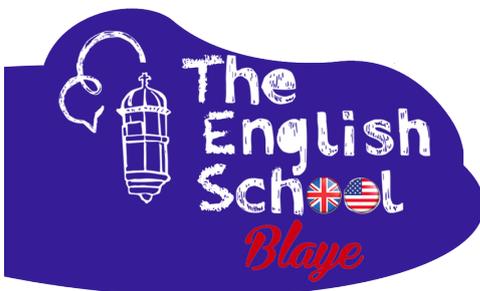
7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

- Formation professionnelle en anglais
- Soutien scolaire
- Anglais pour les loisirs/voyages

Daniel Brown N° SIRET : 813 831 435 000 33

Agnès Dartigolles N° SIRET : 819 768 458 00047





12. GESTION DU HANDICAP



IDENTIFICATION ET PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

L'identification et la prise en compte de votre handicap a lieu lors de votre inscription à une formation ou une demande de devis :

- Lors de votre première rencontre avec nos formateurs
- Lorsque vous remplissez un questionnaire de pré-formation qui est analysé dans le cadre de notre stratégie de formation individualisée.

À partir de ces informations, nous mettons en place le processus d'adaptation adéquat.

Fiche PROCESS

Evaluer les besoins d'un apprenant en situation de handicap



Nous vous permettons d'exprimer en toute confidentialité et liberté votre handicap, les difficultés que vous rencontrez ainsi que les adaptations particulières qui vous conviennent le mieux. Nous vous accompagnons pour vous permettre de mener à bien votre formation dans les meilleures conditions.

(Les deux formateurs de The English School sont les Référents Handicap)



contact@englishschoolblaye.com

https://englishschoolblaye.com

06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18

7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

- Formation professionnelle en anglais

- Soutien scolaire

- Anglais pour les loisirs/voyages

Daniel Brown N° SIRET : 813 831 435 000 33

Agnès Dartigolles N° SIRET : 819 768 458 00047



13. SÉCURITÉ DES LOCAUX

EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'accident ou de malaise, Le SAMU sera immédiatement appelé par votre formateur.

EN CAS D'INCENDIE

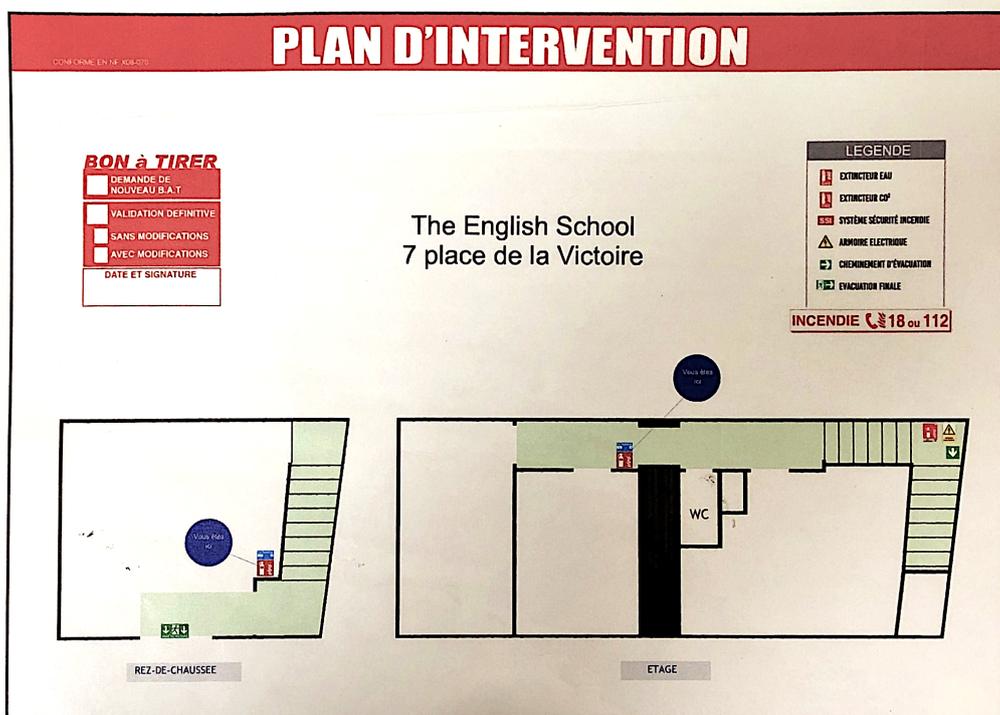
- Présence d'une alarme d'incendie



- Exercices d'évacuation réguliers



- Extincteurs à tous les étages



contact@englishschoolblaye.com

<https://englishschoolblaye.com>

06 11 18 54 19 / 06 02 15 72 18

7 Place de la Victoire - 33390 BLAYE

- Formation professionnelle en anglais
- Soutien scolaire
- Anglais pour les loisirs/voyages

Daniel Brown N° SIRET : 813 831 435 000 33

Agnès Dartigolles N° SIRET : 819 768 458 00047

